

# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCR

4 septembre 2021



Les membres du Tennis Club Rochelain se sont réunis au club en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Comité de direction.

Participants : Le quorum à atteindre conformément à l'article 24 de ses statuts (25 % de 84 adhérents de plus de 16 ans) est à 21 participants. Nous avons contrôlé 26 signatures et 13 pouvoirs soit 39 signataires. Nous déclarons l'assemblée générale ouverte.

L'Assemblée est présidée par Mme CHIZAT Evelyne, présidente de l'association, et M. TÊTE Pascal, vice présent ; assistés du secrétaire M. TÊTE Noa, de la trésorière Mme. PUAUX Nicole et des membres du bureau.

L'ordre du jour est :

1. Rapport moral de la Présidente
2. Rapport financier : bilan, budget prévisionnel et votes
3. Statut : diminution du quorum pour l'assemblée générale
4. Rapport d'activité : compte-rendu des différentes commissions
5. Renouvellement des membres du bureau
6. Questions diverses

La présidente remercie les participants pour leur présence ainsi que Mme BONHOMME Stéphanie, présidente de l'Office Municipal des Sports (OMS) et représentante de la mairie.

Est excusé M. GOUNON Michel, maire de la Roche de Glun.

## **1. Rapport moral de la Présidente**

La saison 2020-2021, encore particulière avec la crise sanitaire, réunit 82 adultes (28 femmes et 54 hommes) et 26 jeunes (7 filles et 19 garçons) soit 108 adhérents.

Mes remerciements vont à M. LELEKTSOGLU Hector, disponible de façon extrême pour pouvoir réorganiser les séances d'entraînement même les dimanches matin.

Le déroulement de cette année :

- Forum des associations (septembre)
- Mise en place des entraînements (septembre-octobre)
- Compétitions jeunes et équipes adultes (jusqu'en février)
- Tournoi de territoire dirigé par Mme BOÎTE Laurence (que le club remercie)
- Tournoi interne avec les finales en février

La période de couvre-feu est arrivée avec le travail de la Fédération Française de Tennis (FFT) en lien avec le gouvernement. Nous sommes un sport privilégié puisque seulement en novembre il nous a été interdit de pratiquer notre sport en extérieur. Nous remercions l'adaptation des adhérents pour avoir suivi les différentes phases réglementées et encore plus fortement les adhérents qui ont bien respecté le port du masque entre leur véhicule et les courts.

Nous déplorons l'absence ou le non-achèvement des compétitions des équipes et les tournois du club. Les entraînements ont été réorganisés pour tenir les engagements du nombre de séances. Une aide financière a été sollicitée auprès du fond d'aide de la FFT qui a pu offrir aux adhérents des séances d'entraînement supplémentaires et gratuites, jeunes et adultes, ainsi que des stages offerts sur une semaine fin août.

L'embauche de M. LOYAL Christophe, suite au départ de Hector à Chambéry pour des raisons de cœur, est effective au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Il partage son temps entre le magnifique nouveau club de Saint-Péray les lundis, mardis et mercredis après-midi et la Roche de Glun les mercredis matin, jeudis, vendredis et samedis matin. Christophe est en CDI au club de Saint-Péray, mis à disposition du TCR. Nous mettrons en place des formations professionnelles et un suivi régulier pour qu'il soit satisfait de ce statut.

Les relations avec le comité et la FFT sont privilégiées ; celles avec la mairie s'orientent, on l'espère, favorablement avec la mise en place d'un état des lieux en 2020 et des travaux à programmer.

## **2. Rapport financier : bilan budget prévisionnel et votes**

### ***a. Bilan***

La Trésorière remercie la mairie pour le montant de sa subvention.

65 % des rentrées financières sont effectuées pour 57 % des dépenses. Le budget est excédentaire au 30 juin 2021 de 1907,63 € (montant de la subvention de la FFT) qui sera équilibré au 30 août 2021 avec la semaine d'entraînement offerte et la journée d'animation de ce jour (1614,40 €). Équilibré malgré l'absence de tournoi, de sponsoring mais grâce à la subvention de la mairie, grâce aux cotisations adultes et jeunes et grâce à la baisse des charges liées à l'année exceptionnelle (baisse des dépenses de balles, des récompenses du tournoi et des inscriptions des équipes).

Les principales lignes de dépenses concernent le salaire du DE et l'achat des balles (entraînements et compétitions).

→ Vote du rapport financier : La Présidente remercie les adhérents pour leur confiance et pour l'approbation des comptes 2020-2021, votée à l'unanimité.

### ***b. Budget prévisionnel***

La projection du budget prévisionnel est basée sur des variables similaires du nombre d'adhérents avec la baisse connue de la saison dernière.

L'augmentation de la licence de 1 € en 2020 a été prise en charge par le TCR, renouvelée en 2021 : il n'y aura donc pas d'augmentation de tarifs en 2021-2022.

La Trésorerie et les budgets seront désormais tenus par M. PRIMA Luc, en formation sur le poste durant l'année 2021-2022.

→ Vote du budget prévisionnel : La Présidente remercie la confiance des adhérents pour le vote de ce budget prévisionnel à l'unanimité.

## **3. Statut : diminution du quorum pour l'assemblée générale**

La Présidente, au vu des pratiques dans d'autres associations (soit pas de quorum imposé, soit AG validée sans quorum), souhaite le diminuer. Il s'avère que les adhérents accordent, depuis des années, leur confiance totale toute au long de l'année à l'équipe dirigeante et que les adhérents pourront toujours participer sur convocation à ces assemblées générales.

Le changement des statuts est présenté à l'assemblée et est votée à l'unanimité. A la suite de ce vote, le quorum des prochaines assemblées générales du TCR sera de 10 % (au lieu des 25 % requis jusqu'à présent) des adhérents de plus de 16 ans.

#### **4. Rapport d'activité : compte-rendu des différentes commissions**

##### **a. Commission animation**

Les animations se sont poursuivies en respectant les règles sanitaires (cadeaux et goûters personnalisés et individuels) et ont ravi les enfants.

- Tournoi des vendanges
- Halloween
- Père-Noël
- Carnaval et crêpes
- Œufs de Pâques
- Viens jouer avec ton copain

##### **b. Commission compétitions jeunes**

Aucunes compétitions jeunes n'ont eu lieu cette année.

##### **c. Commission compétitions adultes**

Anne présente les résultats de la saison tennistique.

###### ➤ Compétitions d'automne

Pour l'année 2020-2021, seules 4 équipes ont pu commencer leurs championnats en automne. En raison des contraintes sanitaires liées à la COVID-19, tous les matchs ont été stoppés aux vacances de Toussaint.

<b>En ligue Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>En Drôme-Ardèche</b>
→ Equipe messieurs + 35 (division 2) 5 rencontres prévues, 3 réalisées <u>Bilan</u> : 2 victoires et 1 match nul	→ Equipe messieurs (division 2 au challenge +60) 10 rencontres prévues, 7 réalisées <u>Bilan</u> : 6 victoires et 1 match nul  → Equipe hommes (division 1) 5 rencontres prévues, 4 réalisées <u>Bilan</u> : 1 victoire et 3 défaites  → Catégorie mixte +35 5 rencontres prévues, 3 réalisées <u>Bilan</u> : 2 victoires et 1 défaite

###### ➤ Compétitions de printemps

Suite à un sondage organisé par le comité, moins de 50 % des clubs étaient intéressés. Les compétitions n'ont donc pas été remplacées par des rencontres durant le mois de juin 2021.

Nous espérons que l'année 2021-2022 sera plus féconde sur le plan des championnats et nous félicitons tous les compétiteurs de cette année 2020-2021.

##### **d. Commission travaux**

Denis présente les différents travaux effectués cette année au TCR comme la réfection des bancs et la lutte contre les mauvaises herbes.

## **5. Renouveau des membres du bureau**

M. CHAREYRON Jocelyn, responsable de la commission travaux, décide de quitter le bureau du TCR. Il sera remplacé à la tête de cette commission par M. CHIZAT Denis. Jocelyn reste à la disposition des membres du bureau pour être présent lors de la réalisation de nouveaux travaux. Nous le remercions grandement pour son engagement.

Le comité de direction du TCR remercie également Mme BOÎTE Laurence, qui souhaite prendre sa retraite en tant que juge-arbitre, pour son engagement et ces nombreuses années passées à organiser le tournoi du club.

Au terme de cette Assemblée Générale, aucun adhérent n'a souhaité intégrer comité de direction. Le bureau tient cependant à remercier Mmes BOSC Annie et BOGHOSIAN Karine ainsi que tous les bénévoles occasionnels que le bureau peut solliciter en cas de besoin ponctuel.

La composition du bureau avec les coordonnées de chaque membre sera affichée dans l'enceinte du TCR pour la saison 2021-2022.

## **6. Questions diverses**

-Question : L'assemblée générale interviendra-t-elle désormais en septembre ? Quid du vote des tarifs avant les inscriptions ? (Mme LASSERRE Marie-Christine)

La saison tennistique se situe du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de chaque année. Les deux dernières années se sont déroulées des activités facturées jusqu'au 31 août. Les budgets sont donc établis chaque année sur cette période. Les assemblées générales se dérouleront donc début septembre et les inscriptions suivront (celles-ci pourront débuter fin août les années sans augmentation de cotisation).

-Discussion : Intervention et explication de Mme CORNUT-CHAUVINC Joëlle, au titre de sa présidence du comité de tennis Drôme-Ardèche, au sujet du Pass Sport. Il s'agit de 50 € pris en charge par l'Etat pour les familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire.

## **7. Intervention des représentants de la mairie**

Mme BONHOMME Stéphanie, responsable de l'OMS et représentante de la mairie, souligne que, suite à la réunion au club du 28 août 2021 pour revoir l'état des lieux établi en 2020 en présence de la présidente et du responsable des travaux, la mairie proposera un planning des interventions les plus urgentes et informe de la mise en place d'une vidéo de surveillance.

Le club suivra de très près cette proposition afin de ne pas laisser l'enceinte du club plus à l'abandon.

## **8. Clôture de l'Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale est close. Le pot de l'amitié est offert aux adhérents présents.

À La Roche de Glun, le 04 septembre 2021.

La Présidente,  
Mme CHIZAT Evelyne.



Le Secrétaire de séance,  
M. TÊTE Noa.

